



6 décembre 2022 n°184



ACTUALITES

CFR Retraite

Réforme des retraites : « Grand soir » à l'horizon ?

Oui sans aucun doute, d'après, dans l'ordre chronologique des annonces de la semaine dernière, celles d'Olivier Véran, d'Elizabeth Borne et d'Olivier Dussopt.

Les contours de la réforme seront arrêtés d'ici mi-décembre, le projet de loi sera présenté et débattu au Parlement début 2023, l'objectif restant une entrée en vigueur d'une loi à l'été 2023. Les horizons déjà fixés par le Président de la République restent un report de l'âge légal de la retraite

de 4 mois par an pour chacune des années 2023, 2024 et 2025, soit un nouvel âge de départ de 63 ans en 2025, puis de 64 ans en 2028 et de 65 ans en 2031 (soit au total 36 trimestres répartis sur 9 ans).

Après avoir abordé les sujets assez consensuels au cours des deux premiers cycles de concertation avec les partenaires sociaux, cycles consacrés en particulier à la prise en compte de la pénibilité et l'usure